



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Plan d'investissement dans les compétences 2018 - 2022

A young woman with dark hair is wearing large, clear safety glasses and black ear protection. She is wearing a colorful plaid shirt and white work gloves. She is leaning over a wooden workbench, looking intently at her work. The background is a workshop with various wooden planks and tools.

BILAN À MI-PAROURS

LE PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES :

- un plan sur 5 ans
- 15 milliards d'euros
- au service de trois ambitions.



1.

Former deux millions de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et de jeunes éloignés du marché du travail



2.

Répondre aux besoins des entreprises et contribuer à la transformation des compétences, notamment liée aux transitions écologique et numérique



3.

Innover et transformer par l'expérimentation, en particulier dans le cadre d'appels à projets



Face aux évolutions du marché du travail et aux enjeux de la reprise économique, investir dans la formation et les compétences est indispensable pour permettre l'accès à l'emploi de tous et garantir la compétitivité de nos entreprises et de notre pays.

Le choix fait par le président de la République dès 2017 de consacrer des moyens sans précédent à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi porte déjà ses fruits : près d'1 demandeur d'emploi sur 6 se forme contre 1 sur 10 avant le plan. Nous allons poursuivre les efforts pour faciliter l'accès à la formation de ces publics en particulier des jeunes.

Elisabeth Borne, Ministre du Travail,
de l'Emploi et de l'Insertion



AMPLIFIER l'effort de formation vers les plus éloignés de l'emploi, pendant 5 ans

- **inventer de nouvelles façons de se former**
- **construire, pour chacun, un parcours adapté à ses besoins**, de la remobilisation jusqu'à l'apprentissage d'un nouveau métier, en passant par le réentraînement ou la validation des acquis de l'expérience.

INVENTER de nouvelles méthodes pour

- **aller chercher ceux qui pensent que la formation n'est pas faite pour eux**, qui ne poussent plus la porte des institutions, qui n'y croient plus ;
- **offrir de nouvelles opportunités aux jeunes, sortis de l'école sans qualification ni diplôme**, d'acquérir leur premier sésame pour leur vie professionnelle.

FORMER aux emplois d'aujourd'hui et aux métiers de demain, répondre aux besoins des secteurs en tension et préparer la relance

- **qualifier ou requalifier la main d'œuvre** vers les secteurs stratégiques de l'économie ;
- **apporter des réponses aux entreprises qui peinent à recruter**, notamment pour préparer la relance de l'économie.

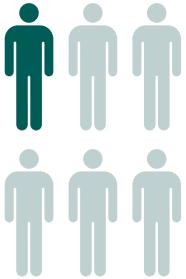
TRANSFORMER les pratiques

- **donner aux Régions les moyens et le temps de rénover en profondeur l'offre de formation** et d'élargir la variété des métiers vers lesquels il est possible de se former ;
- **mais aussi inventer la formation de demain**, intégrer plus fortement les technologies numériques, l'accompagnement pédagogique ;
- **soutenir l'innovation** grâce à des appels à projets d'expérimentation, pour tester de nouvelles approches et décroiser les réponses apportées aux personnes éloignées de l'emploi.

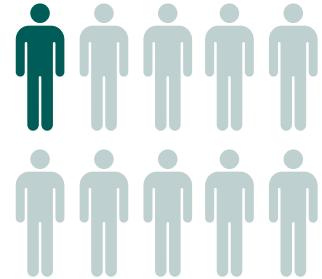


Animer, capitaliser, évaluer et diffuser les résultats et les méthodes qui ont permis de les atteindre, pour faire progresser tout le système.

À MI-PAROURS : LES PREMIERS RÉSULTATS



**PRÈS D'1 DEMANDEUR
D'EMPLOI SUR 6 SE FORME,
CONTRE 1 SUR 10
AVANT LE PLAN**



■ Les entrées en formation des personnes éloignées de l'emploi connaissent une forte augmentation : depuis 2018, près de 3 millions d'entrées en formation, dont plus d'1 million grâce au financement du Plan d'investissement dans les compétences.

**1 MILLION DE DEMANDEURS D'EMPLOI
EN FORMATION CHAQUE ANNÉE**

■ Un rythme de plus de 1 million d'entrées en formation chaque année à partir de 2019, dont 40 % financées par le Plan d'investissement, c'était autour de 650 000 chaque année avant 2015.

Pas d'effet « vases communicants » entre les différentes voies de formation : dans le même temps, le nombre d'apprentis et le recours au compte personnel de formation (CPF) progressent également fortement.

Alors que le Plan d'investissement dans les compétences contribue à intégrer de nombreuses personnes éloignées de l'emploi ou de la formation, avec des niveaux plus faibles, la réussite aux examens, puis l'accès ou le retour à l'emploi post-formation étaient, jusqu'à la crise, en progression.

PLUS DE 9 FORMÉS SUR 10
VONT AU BOUT
DE LEUR FORMATION

À L'ISSUE DE LEUR FORMATION,
8 FORMÉS SUR 10 OBTIENNENT
LA CERTIFICATION VISÉE

➡ L'accès à la formation s'améliore pour les publics prioritaires (allocataires du RSA, habitants des zones de revitalisation rurale et des quartiers prioritaires de la politique de la ville).

AVANT LA CRISE, 6 FORMÉS SUR 10 ACCÈDENT
À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS POST-FORMATION

En 2020, un impact net de la crise, surtout pour les moins qualifiés.

- Des programmes de formation adaptés pour faire réussir ces publics éloignés de l'emploi.
- Des parcours de formations construits avec les branches professionnelles pour répondre aux tensions de recrutement des entreprises.
- Des formations longues dont la durée moyenne augmente.
- Une priorité donnée aux formations certifiantes qui garantissent plus durablement l'accès à l'emploi.



SOMMAIRE

1

BILAN À MI-PARCOURS **8**

OBJECTIF : FORMER 2 MILLIONS DE JEUNES ET DE DEMANDEURS D'EMPLOI PEU OU PAS QUALIFIÉS SUPPLÉMENTAIRES EN 5 ANS	10
UNE PROGRESSION DU TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION ENTRE 2015 ET 2020	12
L'ACCÈS À LA FORMATION DES PUBLICS VULNÉRABLES	14
L'ACCÈS À LA FORMATION DES PUBLICS PRIORITAIRES DU PLAN D'INVESTISSEMENT	16
DÉROULEMENT ET QUALITÉ DES PARCOURS : PAROLES DE STAGIAIRES SIX MOIS APRÈS AVOIR SUIVI UNE FORMATION	18
LES SECTEURS DE FORMATION	22
LE TAUX DE CERTIFICATION	24
LE TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI APRÈS UNE FORMATION	25

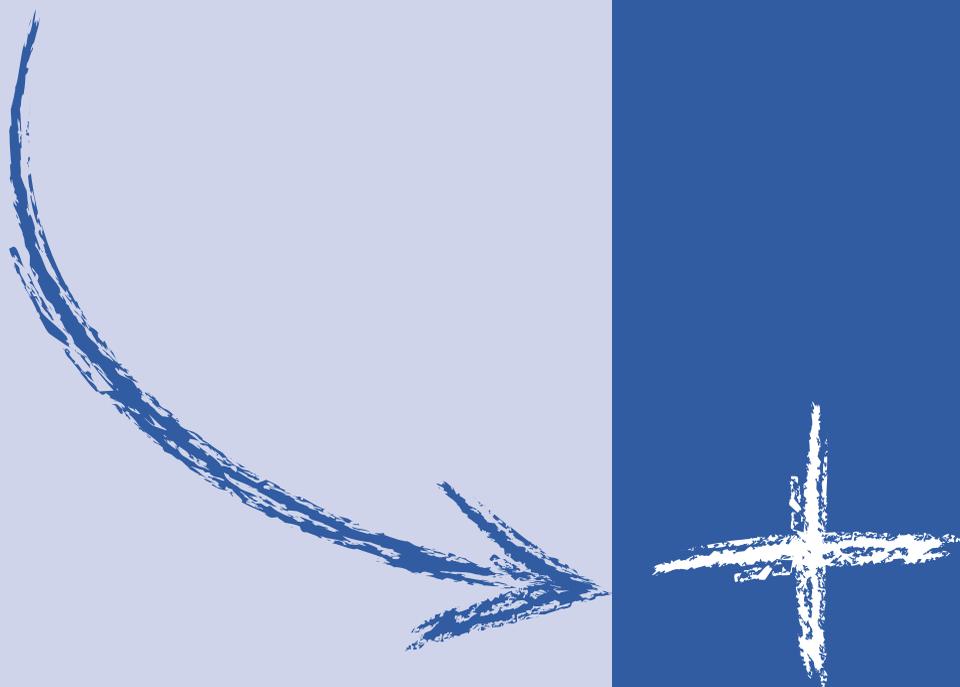
2

NOTRE MÉTHODE **28**

TROIS NIVEAUX D'INTERVENTION	29
UNE LOGIQUE D'INVESTISSEMENT PLURIANNUEL	30
DÉVELOPPER LA CULTURE DE L'INNOVATION : DES APPELS À PROJETS D'INNOVATION	31
UNE MISE EN ŒUVRE EN RÉGIONS, AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES TERRITOIRES	32

1

BILAN À MI-PAROURS





Objectif : former 2 millions de jeunes et de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés supplémentaires en 5 ans

Depuis la mise en œuvre du Plan d'investissement dans les compétences, une amplification des entrées en formation des personnes éloignées de l'emploi

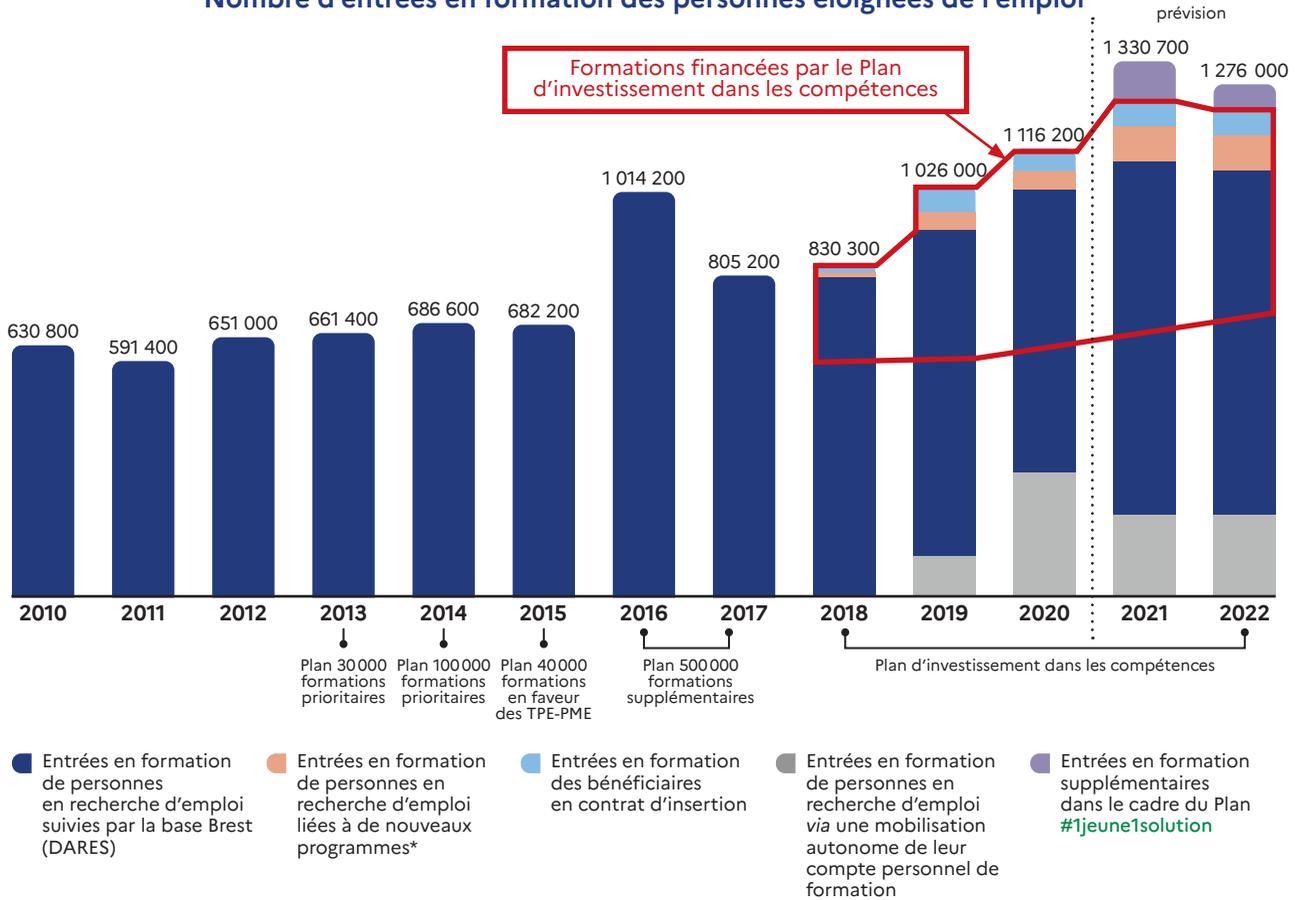
		Total des entrées en formation, tous financeurs confondus	Dont entrées en formation financées par le Plan d'investissement	Dont entrées en formation financées par le Plan de relance
<p>Avant le Plan d'investissement dans les compétences</p> <p>Période de mise en œuvre du Plan d'investissement dans les compétences</p>	2017	805 200	-	-
	2018	830 300	204 000	-
	2019	1 026 000	485 000	-
	2020	1 116 200	390 000	-
	2021	1 330 700	530 000	90 000
	2022	1 276 000	510 000	60 000
	Total	5 580 200	2 119 000	150 000
			2 269 000	

Impact Covid

⇒ **3 millions d'entrées en formation** de personnes éloignées de l'emploi au total, de 2018 à 2020.

⇒ **Dont plus d'1 million d'entrées** financées par le Plan d'investissement dans les compétences.

Nombre d'entrées en formation des personnes éloignées de l'emploi

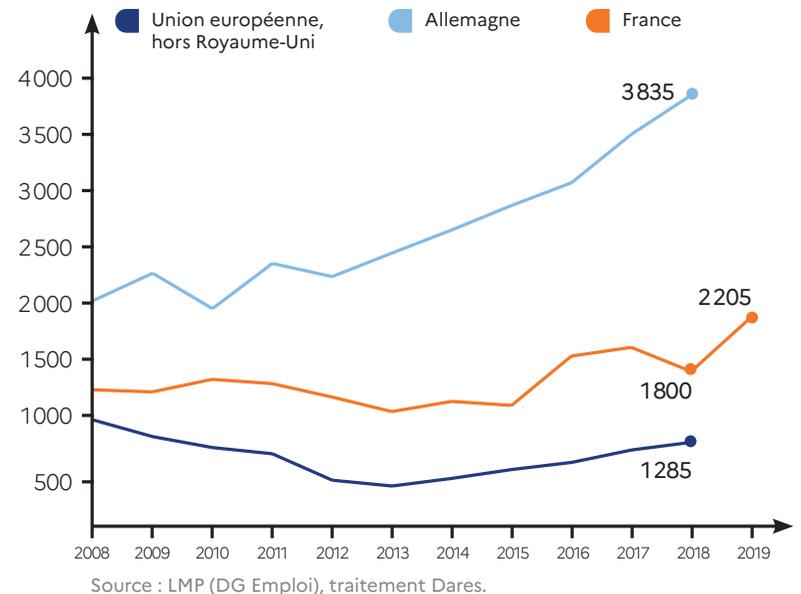


* Programmes non suivis par la base Brest Dares : Prépa compétences, Prépa apprentissage, AAP IPRéfugiés, Pial, PEC compétences, E2C, Épide, Hope, VAE collective primo-arrivants.
Sources : Base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle (Brest), Dares ; attestations d'inscription en stage de formation, Pôle emploi ; DGEFP. Données provisoires.

Dépenses de formation par chômeur, en euros

En 2018, la France dépensait en moyenne **1 800 € par chômeur**, contre près de **4 000 € en Allemagne** : il était urgent d'investir dans les compétences.

En 2019, la France a investi **2 205 euros par chômeur**.



Une progression du taux d'accès à la formation entre 2015 et 2020

Taux d'accès à la formation

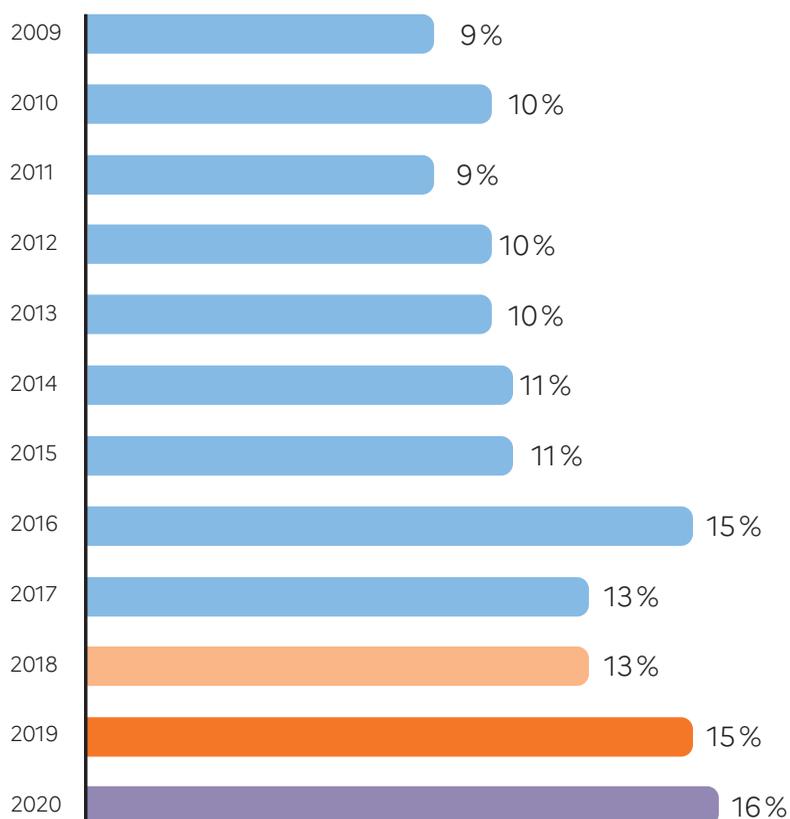
⇒ **EN 2015,**
1 CHÔMEUR SUR 10
ACCÉDAIT À LA
FORMATION

11 % des personnes ayant connu une période de chômage durant l'année ont suivi une formation.

⇒ **EN 2020,**
PRÈS DE 1 CHÔMEUR
SUR 6 A ACCÉDÉ À LA
FORMATION

16 % des personnes ayant connu une période de chômage durant l'année ont suivi une formation.

Taux d'accès à la formation des personnes en recherche d'emploi



Sources : Base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle (Brest), Dares ; enquête Emploi, Insee.

ZOOM SUR LE CPF

**MON
COMPTE
FORMATION**

En 2020, 300 000 actions de formation financées par des demandeurs d'emploi à partir de l'appli « Mon compte formation ».

100 000 formations en 2019.

Des formations très différentes de celles des Régions ou Pôle emploi :

■ **Des formations courtes :**

1 sur 2 dure moins de 2 semaines.

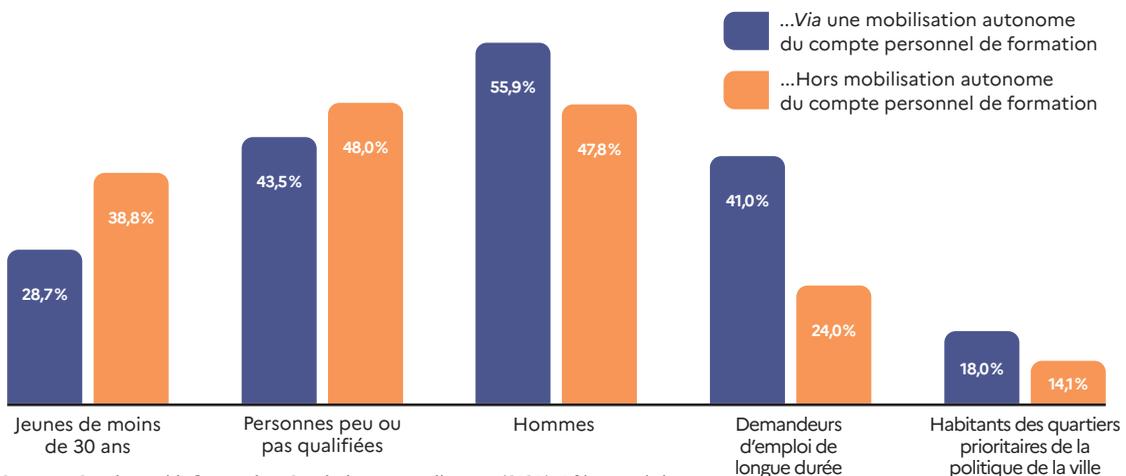
■ Des formations qui ne visent pas l'apprentissage d'un métier, nécessairement plus long.

Portrait-type d'un demandeur d'emploi qui finance sa formation

35 ans   Bac + 2

Homme   Inscrit à Pôle emploi depuis plus d'un an

Entrées en formation en 2020...



Pas d'effet « vases communicants » entre les différentes voies de formation : dans le même temps, le nombre d'apprentis et le recours au compte personnel de formation progressent également fortement.

▣▣▣ **L'apprentissage : + 40 % en 2020**

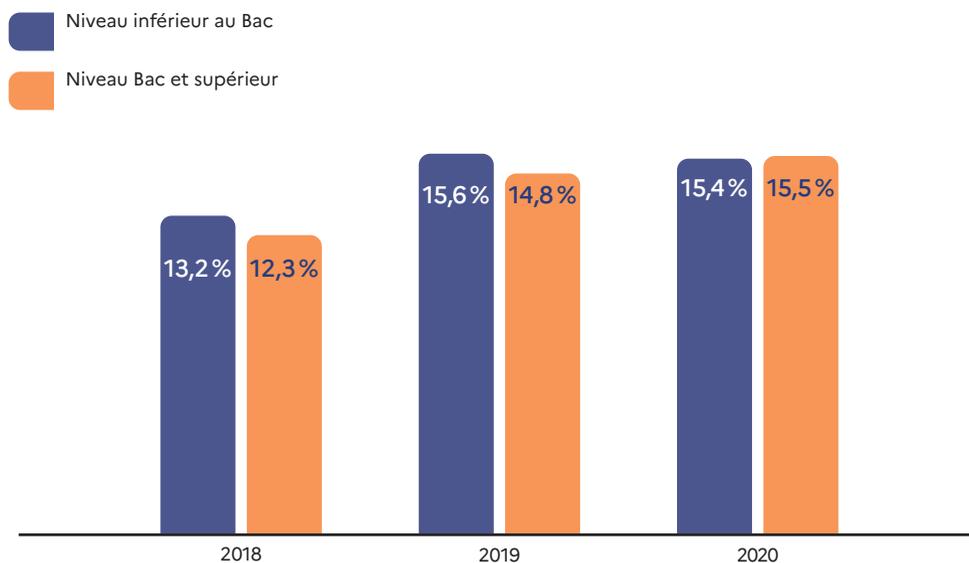
▣▣▣ **Le compte personnel de formation : + 214 % en 2020**

L'accès à la formation des publics vulnérables

Le taux d'accès à la formation des personnes peu ou pas qualifiées en recherche d'emploi a progressé depuis 2018

Le taux d'accès à la formation passe de 13,2 % en 2018 à 15,4 % : une progression de 2 points

Taux d'accès à la formation des personnes en recherche d'emploi, par niveau de formation



Sources : Base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle (Brest), Dares ; enquête Emploi, Insee

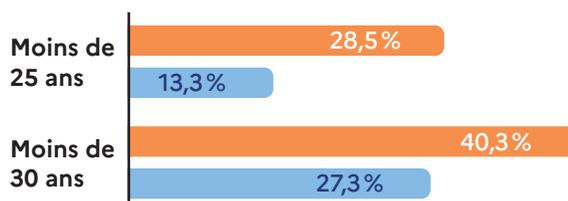
L'augmentation du nombre d'entrées en formation ne se fait pas au détriment des publics peu qualifiés

Parmi l'ensemble des classes d'âge, ce sont les jeunes qui accèdent le plus à la formation

Les jeunes de moins de 30 ans représentent 40 % des entrées en formation.

Accès des jeunes à la formation en 2020

- Part dans la demande d'emploi de catégorie ABC à fin décembre 2019
- Part dans les entrées en formation en 2020

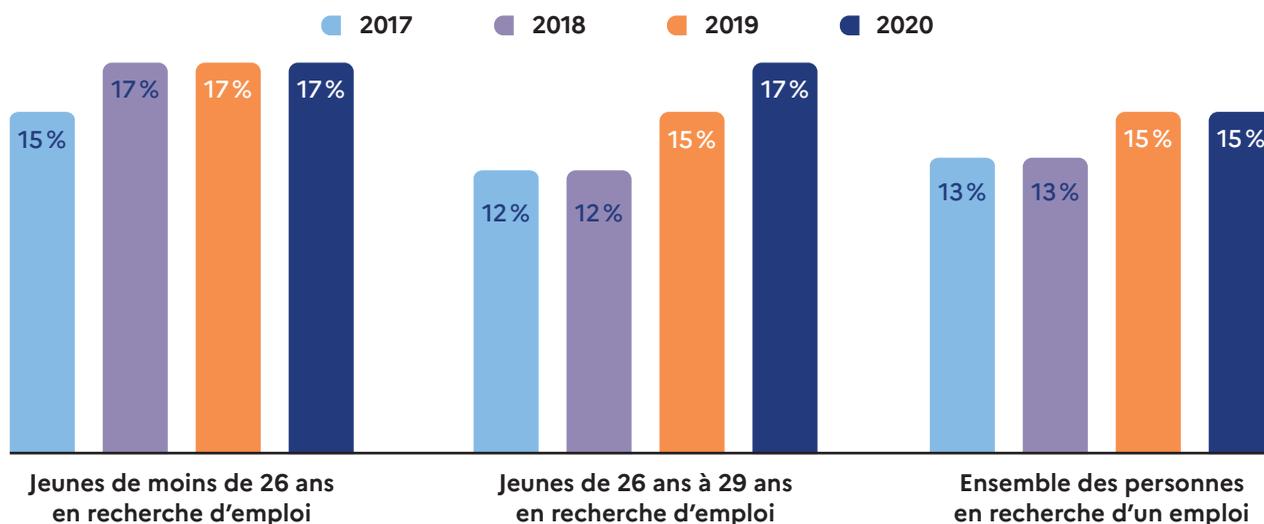


Sources : STMT, Pôle emploi-Dares ; Base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle hors CPF mobilisé de façon autonome (Brest), Dares, données provisoires.

Un taux d'accès des jeunes à la formation supérieure à celui des autres classes d'âge :

- 17 % pour les jeunes
- 15 % pour l'ensemble de la population.

Taux d'accès à la formation des personnes en recherche d'emploi



Sources : Base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle (Brest), Dares ; enquête Emploi, Insee.

Une progression du taux d'accès à la formation chez les moins de 26 ans en 2018, puis une stabilité en 2019 et 2020.

Plusieurs facteurs explicatifs :

- Le renforcement de l'offre d'accompagnement et d'insertion pour les jeunes avec la généralisation de la Garantie jeunes en 2017 et le développement du Service civique.
- Le développement d'autres voies d'accès à la qualification, notamment l'apprentissage, à partir de 2018 et surtout de 2019.
- Une baisse relative du nombre de décrocheurs scolaires.
- Une baisse du nombre de jeunes en recherche d'emploi sur la période 2015/mi-2020.

L'accès à la formation des publics prioritaires du Plan d'investissement

Les publics prioritaires du Plan d'investissement accèdent davantage à la formation comparativement à leur part dans la demande d'emploi

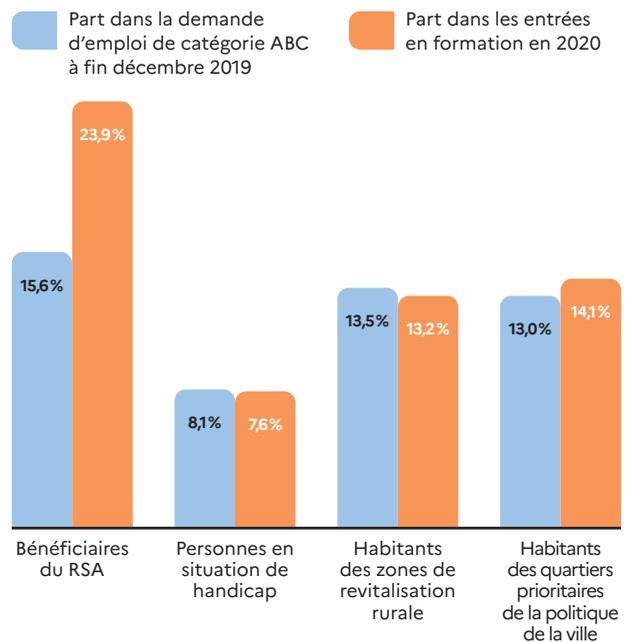
C'est particulièrement le cas des bénéficiaires du RSA et des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville :

▮▮▮ 24 % des entrées en formation pour les bénéficiaires du RSA, alors qu'ils représentent 15 % des demandeurs d'emploi.

▮▮▮ 14 % des entrées en formation pour les résidents des quartiers prioritaires, alors qu'ils représentent 13 % des demandeurs d'emploi.

▮▮▮ En revanche, l'accès à la formation des personnes en situation de handicap reste en deçà de leur poids de la demande d'emploi.

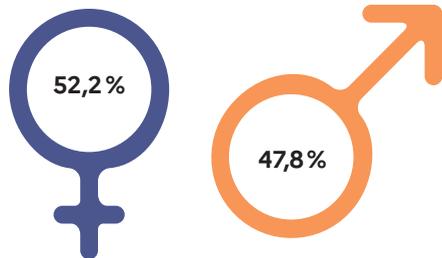
Accès des publics prioritaires à la formation en 2020



Sources : STMT, Pôle emploi-Dares ; attestations d'inscription en stage de formation hors CPF mobilisé de façon autonome, Pôle emploi.

La part des publics prioritaires a connu une progression entre 2018 et 2020.

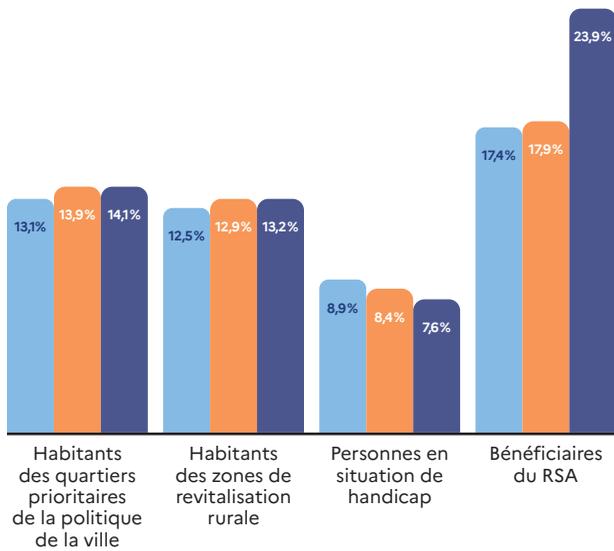
Part des femmes dans les entrées en formation en 2020



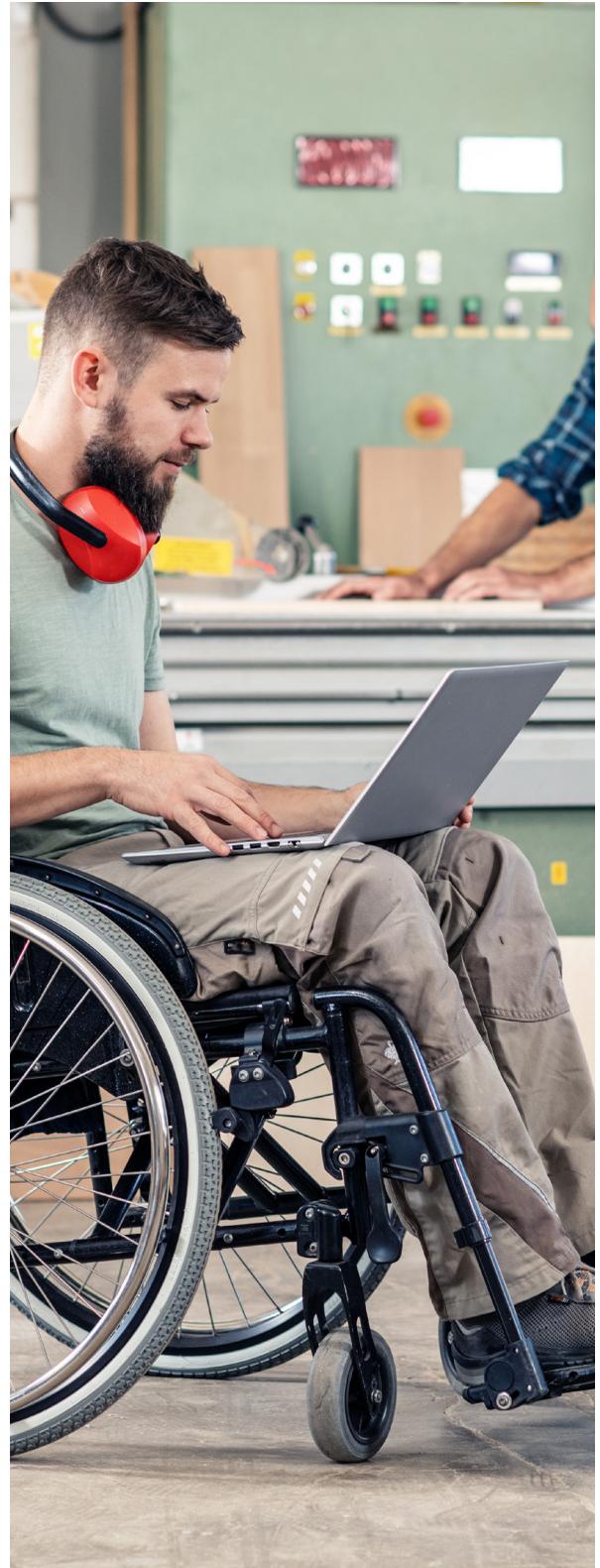
Source : attestations d'inscription en stage de formation hors CPF mobilisé de façon autonome, Pôle emploi.

Part des publics prioritaires dans les entrées en formation

■ 2018 ■ 2019 ■ 2020



Source : STMT, Pôle emploi-Dares ; Attestations d'inscription en stage de formation hors CPF mobilisé de façon autonome, Pôle emploi.



Déroulement et qualité des parcours : paroles de stagiaires six mois après avoir suivi une formation

« Le développement de l'autonomie des demandeurs d'emploi, grâce à la simplification et la montée en puissance du compte personnel de formation (CPF), ne peut constituer une réponse unique au défaut de qualification constaté chez une partie d'entre eux : l'identification précise des compétences restant à acquérir pour mener à terme un projet professionnel, l'élaboration d'un parcours de formation adapté et, pour les publics les plus fragiles, un soutien pendant la période de stage requièrent, pour les personnes les plus éloignées du marché du travail ou manquant d'autonomie, un appui efficace du service public de l'emploi. »

« Pour les personnes peu qualifiées, le manque d'appétence pour la formation, notamment si elle se déroule en dehors d'une mise en situation de travail, est un premier obstacle fréquent. Cette réticence est souvent liée à une expérience scolaire négative, à une mauvaise représentation des métiers ou à une orientation inadaptée. »

Extraits du rapport de la Cour des comptes
sur la formation des demandeurs d'emploi, publié en mai 2018



« Former davantage de personnes, en ciblant les plus fragiles, sans dégrader la qualité des formations était un défi. »

Carine Seiler,
Haut-commissaire aux Compétences

Des indicateurs en progression

■ Des formations plus individualisées

- Plus de 6 stagiaires sur 10 bénéficient désormais d'un test de positionnement avant d'entrer en formation.
- Pour 2 stagiaires sur 3, il permet de personnaliser leur parcours de formation.

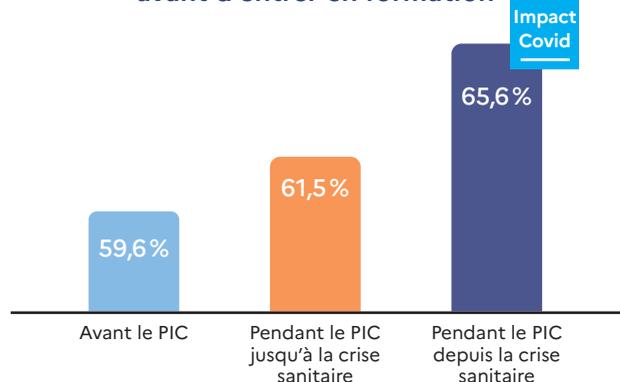
■ Davantage de périodes de formation en entreprise

- Près de 4 formations sur 10 comportent au moins une période en entreprise. Près de 9 personnes sur 10 considèrent ces périodes comme un « plus » pour leur formation.

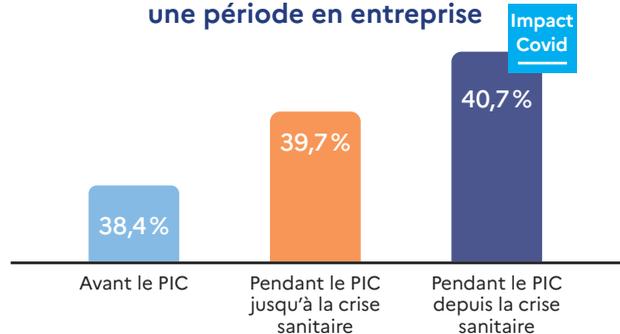
■ Un accompagnement plus fréquent

- Les stagiaires déclarent plus fréquemment avoir été accompagnés et mis en contact avec des employeurs pendant leur formation (1 personne sur 4).

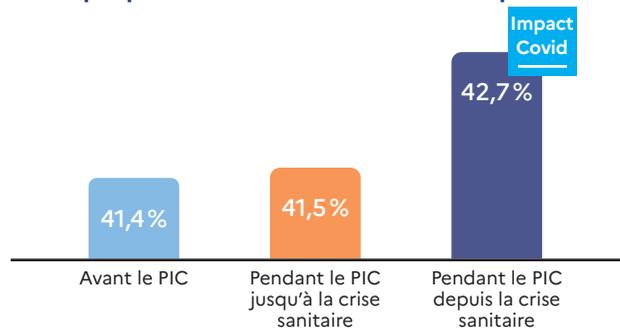
Part des stagiaires ayant bénéficié d'une évaluation de leurs compétences avant d'entrer en formation



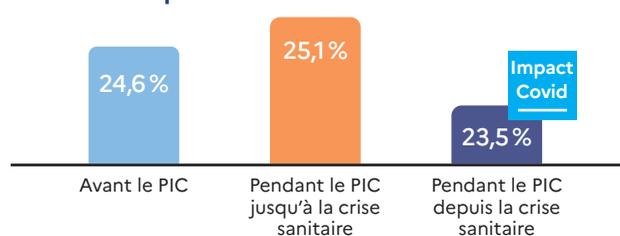
Part des formations comportant une période en entreprise



Part des stagiaires déclarant avoir été accompagnés pendant la formation pour préparer leur recherche d'un emploi



Part des stagiaires ayant été mis en contact avec des employeurs potentiels pendant leur formation



- Avant le PIC : sortants de formation aux 4^e trimestre 2018 et 1^{er} trimestre 2019.

- Pendant le PIC jusqu'à la crise sanitaire : sortants aux 2^e, 3^e et 4^e trimestre 2019.

- Pendant le PIC depuis la crise sanitaire : sortants au 1^{er} trimestre 2020.

Champ : France métropolitaine

Source : enquête Post Formation réalisée auprès des sortants de formation, exploitation Dares.

Un impact de la crise Covid

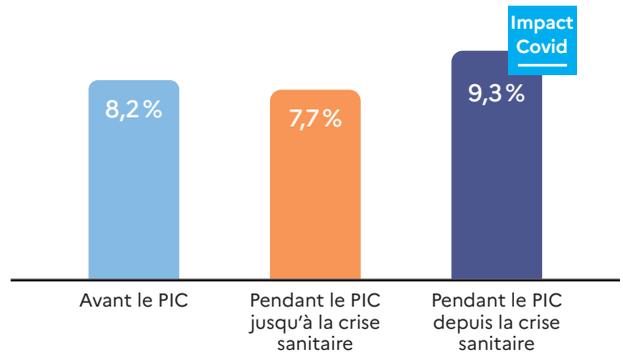
■ La crise sanitaire a dégradé certains indicateurs en 2020

- Le taux d'abandon remonte au 1^{er} trimestre 2020 après une légère baisse en 2019. Il reste inférieur à 10 %.
- Le sentiment d'utilité de la formation baisse également de 3 points, mais il reste supérieur à 80 %.

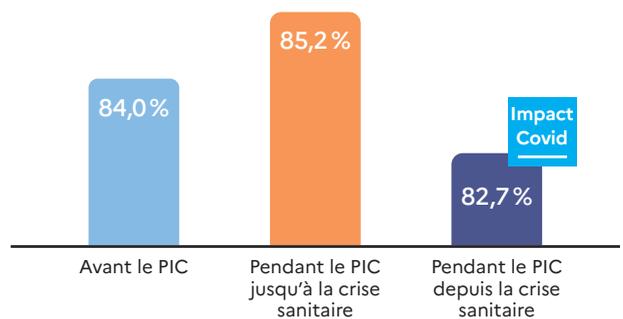
■ Le 1^{er} confinement a augmenté le recours aux outils numériques pour se former

- Depuis la crise sanitaire, 45 % des formations utilisent des outils numériques : + 5 points entre 2018 et 2020.
- 18 % des formations se déroulent en tout ou partie à distance, contre 7 % avant le Plan d'investissement.

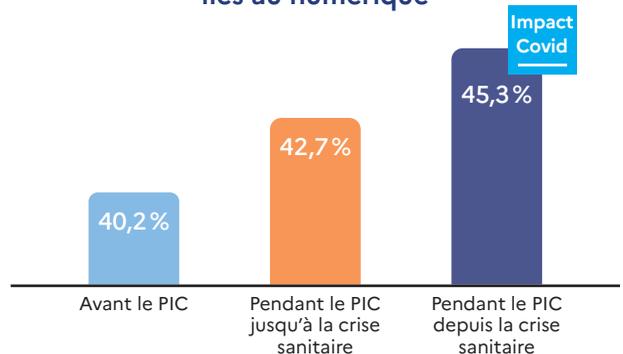
Part des stagiaires ayant abandonné leur formation avant son terme



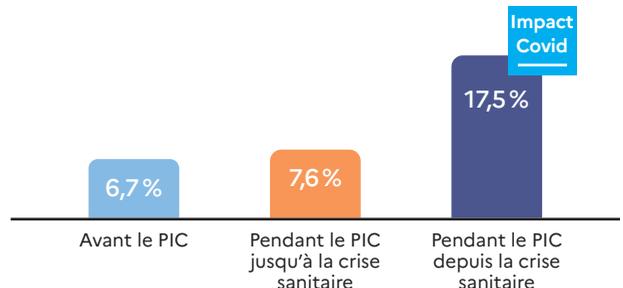
Part des stagiaires considérant que leur formation leur a été utile



Part des formations ayant eu recours à de nouveaux outils pédagogiques liés au numérique



Part des formations se déroulant, au moins en partie, à distance



- Avant le PIC : sortants de formation aux 4^e trimestre 2018 et 1^{er} trimestre 2019.

- Pendant le PIC jusqu'à la crise sanitaire : sortants aux 2^e, 3^e et 4^e trimestre 2019.

- Pendant le PIC depuis la crise sanitaire : sortants au 1^{er} trimestre 2020.

Champ : France métropolitaine

Source : enquête Post Formation réalisée auprès des sortants de formation, exploitation Dares

L'impact du confinement sur le maintien des parcours de formation

- Pour la quasi-totalité (près de 95 %) des demandeurs d'emploi en cours de formation au début du confinement de l'automne 2020, les formations ont été maintenues au moins partiellement, alors que seulement deux tiers des stagiaires en avaient bénéficié au début du premier confinement en mars 2020.
- Une très faible proportion (3,5 %) de demandeurs d'emploi a vu sa formation s'interrompre totalement lors du confinement de l'automne 2020, alors que c'était le cas d'un tiers d'entre eux lors du premier confinement.

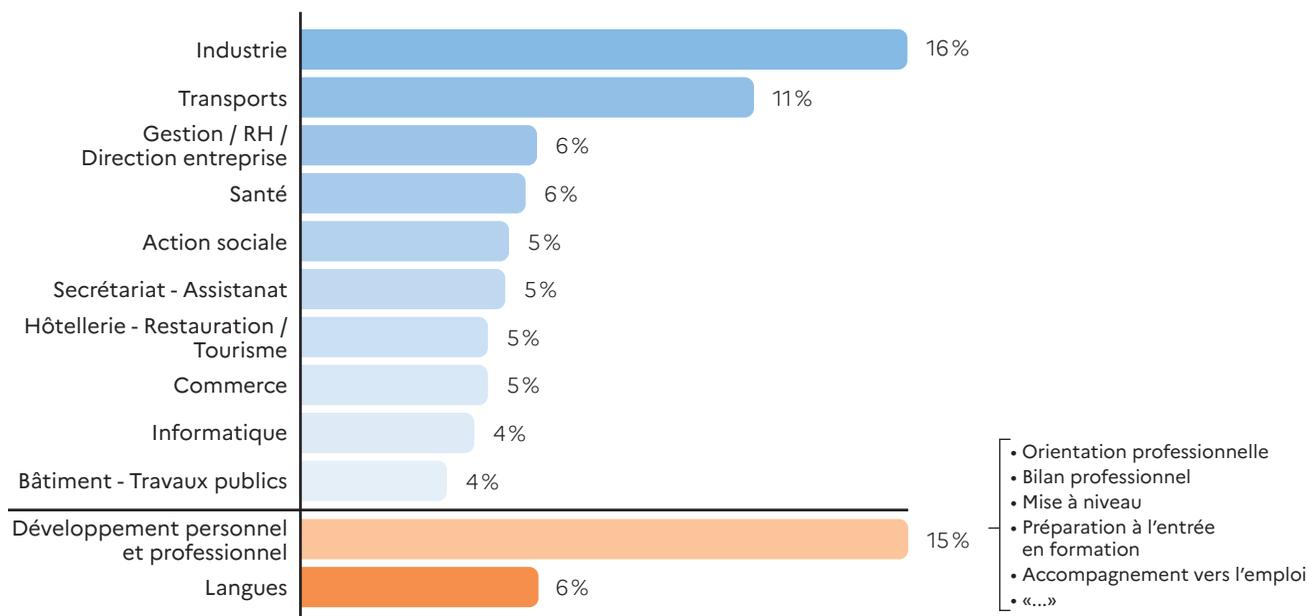
Source enquête de la Dares sur les conséquences du confinement sur le déroulement des formations



Les secteurs de formation

Les principales spécialités de formation

Les 10 premières spécialités de formation par secteurs d'activité, pour les entrées en formation 2020



Source : Base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle (Brest), données provisoires

Des préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POE C)

Pour répondre aux besoins de recrutement immédiats des entreprises, 111 000 parcours de formation vers les métiers en tension ont été mis en œuvre avec les branches professionnelles en 2018, 2019 et 2020.

En 2021, les POE C accompagneront également le redémarrage de l'économie et les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire.



OCTOPILOT : un outil de mesure de l'offre et de la demande de compétences, toutes voies d'accès à la formation confondues

Pour objectiver les éventuels désajustements entre le nombre de postes à pourvoir et le nombre de personnes formées, le Plan d'investissement a financé un outil data de mesure des écarts entre besoins en compétences et production de compétences, en distinguant les différentes des voies de formation (formation initiale, apprentissage, formation des demandeurs d'emploi).

Cet outil est essentiel pour identifier les écarts et les leviers à activer pour les résoudre. Il sera mis à la disposition de tous les acteurs, en open source, fin 2021.



Les secteurs prioritaires du Plan de relance

France relance concentre son effort de formation sur 4 secteurs d'activité viviers d'emploi. Investir massivement dans la formation des personnes en recherche d'emploi vers ces secteurs stratégiques et d'avenir augmente leurs chances de réussir durablement dans l'emploi, tout en soutenant la relance de l'économie française, post-crise.

■ Une augmentation des entrées en formation dans 3 secteurs prioritaires du Plan de relance entre 2017 & 2020 :

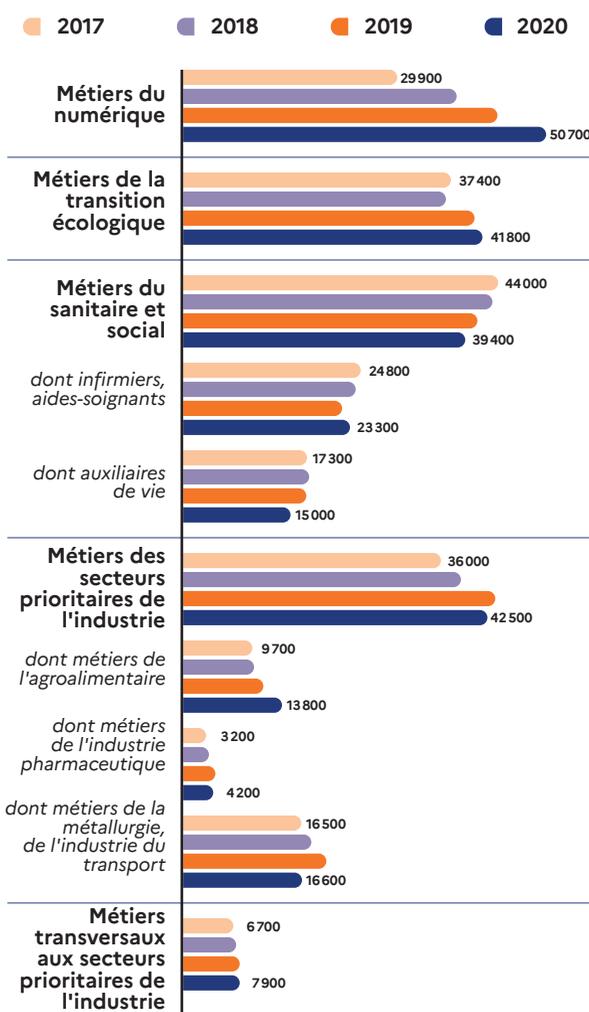
- + **70 %** dans les métiers du numérique ; 350 formations labélisées Grande école du numérique depuis 2018 pour soutenir cette augmentation.
- + **12 %** dans les métiers de la transition écologique.
- + **18 %** dans les métiers prioritaires de l'industrie.

Cela traduit la priorité donnée par le Plan d'investissement dans les compétences à ces secteurs dès 2018.

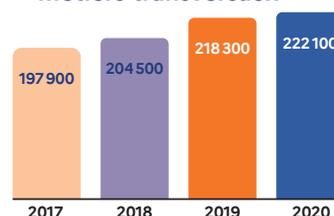
■ Le secteur de la Santé et du soin s'est imposé comme un secteur prioritaire avec la crise sanitaire. Ainsi à partir de 2021 :

- + **16 000 formations** initiales financées par le Plan de relance suite au Ségur de la santé.
- Une priorité en 2021 et 2022, intégrée aux pactes régionaux, afin que davantage de personnes en recherche d'emploi soient formées vers ces métiers.

Entrées en formation dans les 4 secteurs prioritaires du Plan de relance



Ensemble des 4 secteurs, y compris leurs métiers transversaux



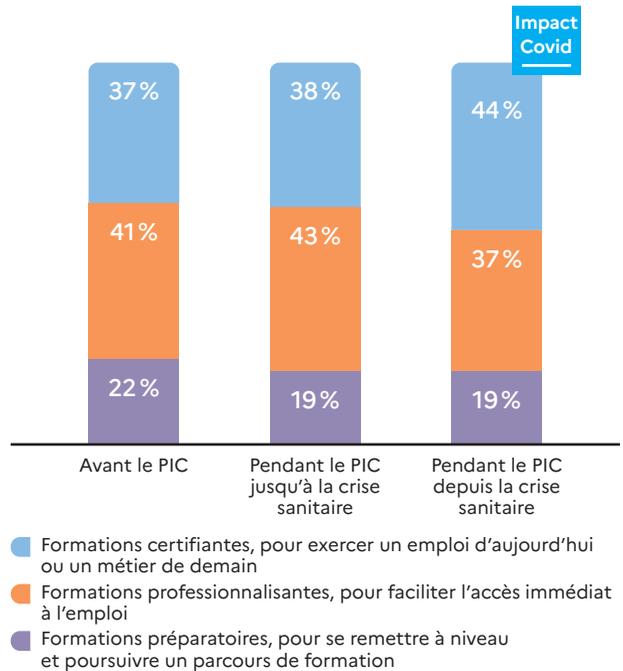
Source : attestations d'entrée en stage de formation, Pôle emploi.

Le taux de certification

40 % des formations visent l'obtention d'une certification

- En forte progression depuis la mise en œuvre du Plan d'investissement, les formations certifiantes représentent désormais 44 % des entrées en formation.
- Les formations professionnalisantes suivent une évolution inverse, accentuée en 2020, au moment de la crise.
- Les formations préparatoires et savoirs de base représentent quant à elles 1 entrée en formation sur 5. Leur baisse apparente s'explique par le développement des parcours « sans couture » que le Plan d'investissement a promu. Ces parcours intégrés chaînent les actions préparatoires aux parcours certifiants ou professionnalisants.

Entrées en formation des personnes en recherche d'emploi par objectif de formation

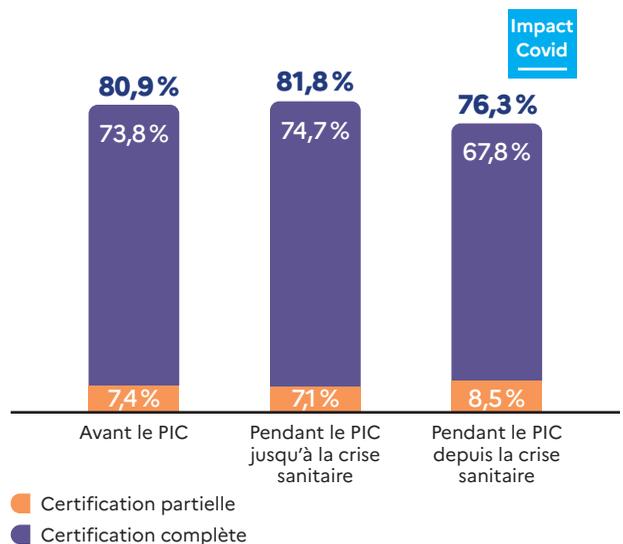


Source : Base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle hors CPF mobilisé de façon autonome (Brest), Dares, données provisoires.

80 % de réussite à la certification... mais un effet « crise » en 2020

- 8 stagiaires sur 10 obtiennent, à l'issue de leur formation, la certification qu'ils visaient (totalement ou partiellement).
- Une baisse de 5 points depuis la crise sanitaire, liée à la période de confinement.

Part des stagiaires ayant obtenu la certification qu'ils visaient



Champ : France métropolitaine.
Source : enquête Post Formation réalisée auprès des sortants de formation, exploitation Dares

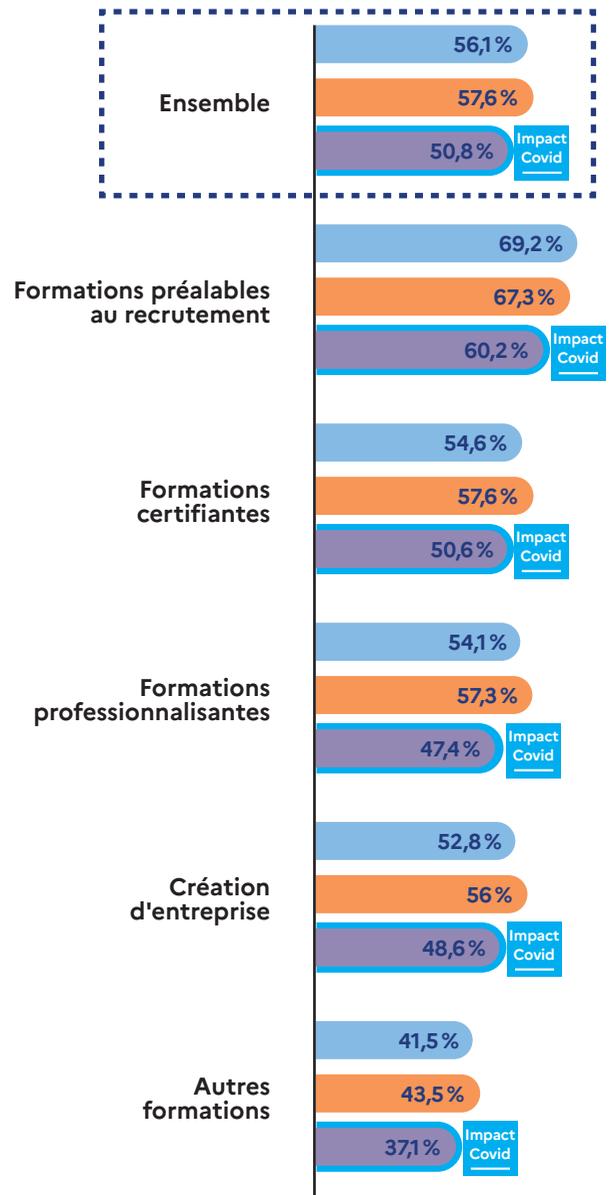
Le taux d'accès à l'emploi après une formation

Le taux d'accès à l'emploi 6 mois après la formation est en progression jusqu'en 2020

- En moyenne, près de 6 stagiaires sur 10 ont trouvé un emploi en moins de 6 mois après leur formation, avant la crise sanitaire.
- Une progression d'1,5 point avant la crise.
- Cette progression est supérieure pour les formations certifiantes : + 3 points, pour atteindre près de 6 stagiaires sur 10 ayant accédé à l'emploi 6 mois après leur formation.
- Après une préparation opérationnelle à l'emploi collective (POE C), préalable au recrutement, près de 6,5 stagiaires sur 10 trouvaient un emploi, avant la crise sanitaire.



Taux d'accès à l'emploi 6 mois après la formation, par objectif de formation



● Avant le PIC

Formations achevées entre juillet 2017 et juin 2018 (accès à l'emploi mesuré au plus tard 6 mois plus tard, soit entre mars 2018 et février 2019).

● Pendant le PIC jusqu'à la crise sanitaire

Formations achevées entre juillet 2018 et juin 2019 (accès à l'emploi mesuré au plus tard 6 mois plus tard, soit entre mars 2019 et février 2020).

● Pendant le PIC depuis la crise sanitaire

Formations achevées entre septembre 2019 et juin 2020 (accès à l'emploi mesuré au plus tard 6 mois plus tard, soit entre mars 2020 et février 2021).

Les formations préparatoires, dont l'objectif n'est pas l'accès à l'emploi, sont exclues.

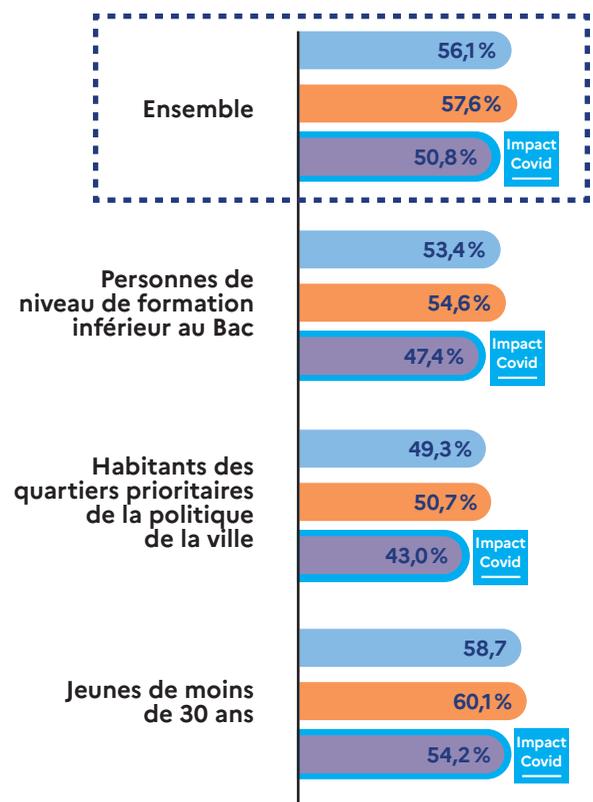
Champ : demandeurs d'emploi sortants de formation, France entière.
Sources : SISF/Fichier historique, Pôle emploi ; DPAE, Acoess-MSA.

Un net effet crise pour les stagiaires sortis de formation en 2019, qui cherchent à s'insérer à partir de mars 2020

III ➔ **La crise sanitaire a eu, fort logiquement, un impact** sur les opportunités d'accéder à l'emploi après avoir suivi une formation.

III ➔ **Cet effet se constate pour tous les types de publics** et particulièrement pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Taux d'accès à l'emploi 6 mois après la formation par public



■ Avant le PIC

Formations achevées entre juillet 2017 et juin 2018 (accès à l'emploi mesuré au plus tard 6 mois plus tard, soit entre mars 2018 et février 2019).

■ Pendant le PIC jusqu'à la crise sanitaire

Formations achevées entre juillet 2018 et juin 2019 (accès à l'emploi mesuré au plus tard 6 mois plus tard, soit entre mars 2019 et février 2020).

■ Pendant le PIC depuis la crise sanitaire

Formations achevées entre septembre 2019 et juin 2020 (accès à l'emploi mesuré au plus tard 6 mois plus tard, soit entre mars 2020 et février 2021).

Les formations préparatoires, dont l'objectif n'est pas l'accès à l'emploi, sont exclues.

Champ : demandeurs d'emploi sortants de formation, France entière.

Sources : SISF/Fichier historique, Pôle emploi ; DPAE, Acooss-MSA.



2

NOTRE MÉTHODE



Trois niveaux d'intervention

1

Une mise en œuvre en Régions, dans le cadre des Pactes pluriannuels d'investissement dans les compétences 2019-2022, après une période d'amorçage en 2018

AGIR AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

2

Le déploiement d'actions nationales pour accompagner vers l'emploi les plus fragiles, pour répondre aux besoins des secteurs en tension et conduire des démarches prospectives

**MUTUALISER L'EFFORT
POUR ÊTRE PLUS EFFICACE**

3

Le lancement d'appels à projets nationaux pour innover et transformer par l'expérimentation

SUSCITER L'INNOVATION

Une logique d'investissement pluriannuel

UN EFFORT ADDITIONNEL :

le Plan d'investissement vient augmenter l'effort des Régions et de Pôle emploi.

UN ENGAGEMENT PLURIANNUEL :

pour donner de la visibilité et transformer.

UNE MISE EN ŒUVRE AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES,

sur la base d'objectifs contractualisés, y compris dans les engagements à transformer.

DES APPELS À PROJETS D'INNOVATION,

pour stimuler l'innovation et les expérimentations, tester de nouvelles approches et décloisonner les interventions.

UNE CAPACITÉ À MIEUX ANALYSER LES BESOINS DE COMPÉTENCES DES ENTREPRISES :

mieux voir pour mieux orienter les programmes de formation.

UNE EXIGENCE EN TERMES DE SUIVI ET DE PILOTAGE

via des outils de suivi partagés avec les Régions & l'interconnexion des systèmes d'information des acteurs, des financeurs et opérateurs des services publics.

UNE ÉVALUATION EMBARQUÉE :

une évaluation systématique et un comité scientifique indépendant pour piloter le programme d'évaluations.

Développer la culture de l'innovation : des appels à projets d'innovation

EXPÉRIMENTER LA SOCIÉTÉ DES COMPÉTENCES

- **Soutenir en continu les innovations** et les expérimentations à travers des appels à projets d'innovation réguliers.
- Expérimenter, **c'est tester de nouvelles approches pour (re)donner le goût d'apprendre**, et accompagner la construction de projets professionnels. C'est démultiplier un programme ayant fait ses preuves et l'adapter à un autre public, valoriser des initiatives qui fonctionnent et qui peuvent être généralisées plutôt que d'en créer de nouvelles.
- Transformer, c'est aussi **prendre l'avis des premiers concernés** : des comités de bénéficiaires intégrés aux processus de sélection des appels à projets, pour donner leur avis sur les projets qui leur sont destinés.

Pour animer le déploiement, partager et capitaliser :

- Un forum « L'innovation en actions à travers les pactes régionaux d'investissement dans les compétences », organisé en janvier 2020 qui a réuni plus de 400 participants pour échanger, capitaliser et essayer les innovations.
- Une plateforme collaborative permettant aux acteurs concernés par la mise en œuvre du Plan de partager et capitaliser les bonnes pratiques.
- Des sessions Lab « d'intelligence collective » avec des porteurs d'appels à projet
Fin 2020 : 24 sessions ont permis à 700 participants d'échanger sur le recueil des besoins partagés, les indicateurs et principes d'évaluation...
- Des groupes de travail qui capitalisent sur des enjeux communs
Par ex. « Promouvoir une dynamique de coopération dans les territoires », « l'usage d'Open Badges pour la validation de soft skills »...



D'un État financeur...



... à un État financeur, facilitateur et apprenant



Une mise en œuvre en Régions, au plus près des besoins des territoires

Les Pactes régionaux d'investissement dans les compétences : des engagements contractualisés État-Régions pour démultiplier les initiatives et la puissance de transformation.

UNE AMPLIFICATION DES PARCOURS DE FORMATION

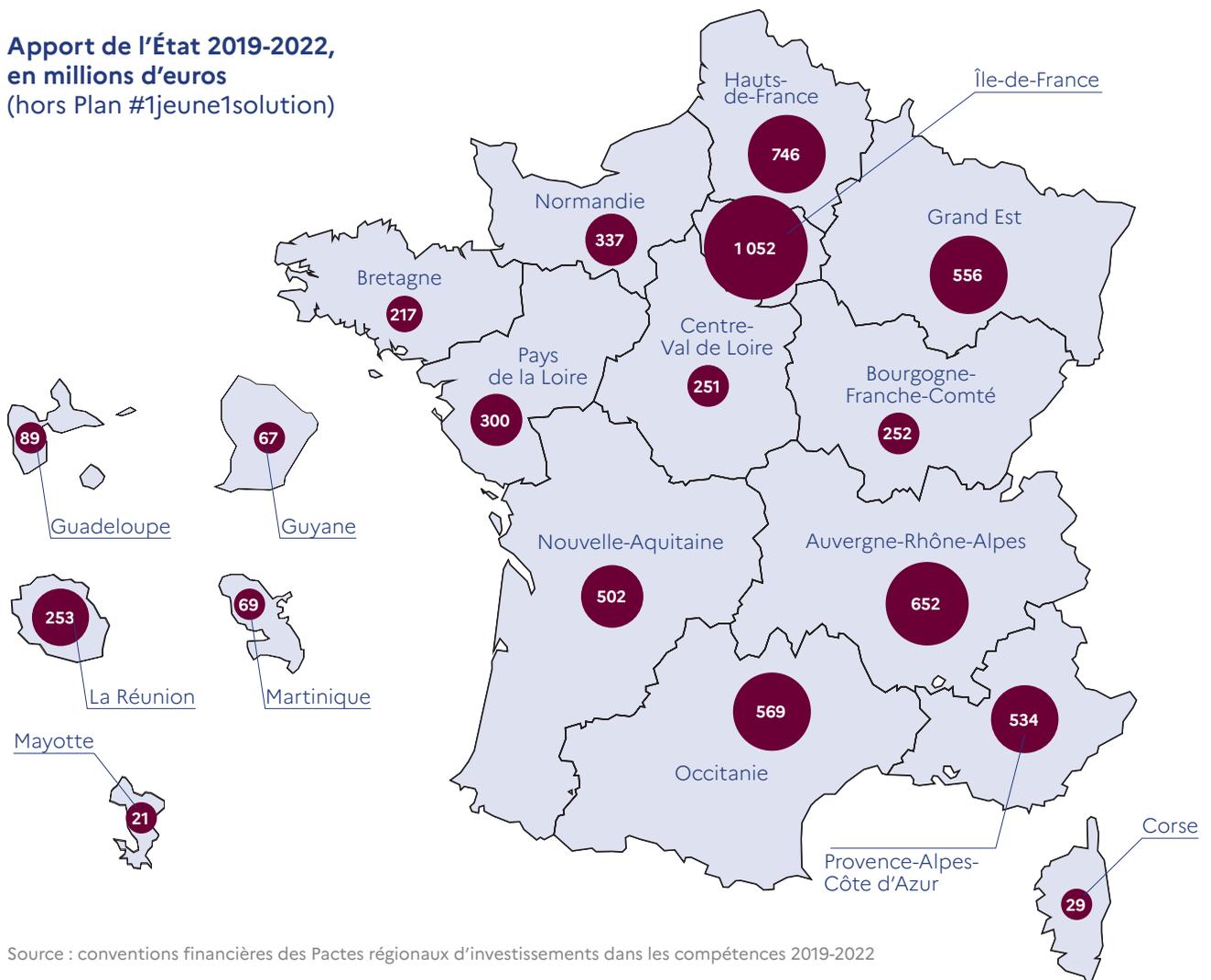
- **Dès 2018, 135 000 parcours de formation supplémentaires** pour les jeunes et les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés dans le cadre de conventions d'amorçage.
- **2019-2022, 1,3 million d'entrées en formation** au bénéfice de personnes en recherche d'emploi.

UNE CONTRACTUALISATION EXIGEANTE POUR TRANSFORMER LES PARCOURS DE FORMATION

- **Des engagements État-Régions** qui s'ajoutent à l'effort propre de chaque région.
- **Des Pactes évolutifs** : les projets ne sont pas figés et peuvent s'adapter. Révisés fin 2020 pour prendre en compte l'impact de la crise, ils intègrent désormais une nouvelle priorisation des parcours de formation vers les métiers d'avenir, stratégiques pour la relance.
- **Une ouverture vers l'expérimentation et une exigence d'évaluation.** Dans chaque région, 3 projets expérimentaux sont évalués par le comité scientifique chargé de l'évaluation du Plan d'investissement.



Apport de l'État 2019-2022,
en millions d'euros
(hors Plan #1jeune1solution)



Source : conventions financières des Pactes régionaux d'investissements dans les compétences 2019-2022

TROIS AXES D'INTERVENTION

AXE 1 - PROPOSER DES PARCOURS QUALIFIANTS VERS L'EMPLOI, RENOUVELÉS AU REGARD DES BESOINS DE L'ÉCONOMIE EN TEMPS RÉEL ET DE FAÇON PROSPECTIVE.

Un investissement massif de l'État aux côtés des Régions
6,7 milliards d'euros sur 5 ans

50 %
des financements

AXE 2 - GARANTIR L'ACCÈS DES PUBLICS FRAGILES AUX PARCOURS QUALIFIANTS PAR LA CONSOLIDATION DES COMPÉTENCES CLÉS.

43 %
des financements

AXE TRANSVERSE - TRANSFORMER LA PÉDAGOGIE ET LES PARCOURS DE FORMATION, S'ENGAGER DANS LA MODERNISATION DES PRATIQUES ET DES OUTILS.

7 %
des financements

Conjuguer les efforts de l'État et des Régions

DE NOUVELLES LOGIQUES D'INTERVENTION

■ Une logique de démultiplication de ce qui a fait ses preuves.

■ Une logique d'expérimentation pour tester de nouvelles façons de construire les parcours de formation, pour redonner envie d'apprendre, pour répondre aux besoins qui évoluent :

- Penser autrement l'apprentissage des savoirs de base, dans des approches qui sortent des méthodes académiques et qui rapprochent du monde de l'entreprise.
- Favoriser les allers-retours entre formation et emploi sans devoir tout recommencer à chaque fois.

■ Une offre de formation qui s'adapte aux besoins émergents :

- Des offres construites sur mesure avec les entreprises.
- Des modules additionnels qui correspondent aux besoins émergents des entreprises et complètent les parcours certifiants.

OUTILLER LES ACTEURS POUR ANALYSER LES MUTATIONS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ET DES BESOINS DE COMPÉTENCES

Analyser les besoins de compétences des secteurs professionnels et des territoires.

- Soutenir le développement d'outils de diagnostics des besoins de compétences, basés sur la data et l'intelligence artificielle pour décrypter les tendances et dynamiques du marché de l'emploi et l'évolution des compétences.
- Soutenir les démarches prospectives des branches professionnelles, dans le cadre d'un appel à projets permanent.
- Se doter d'outils partagés permettant une lecture sectorielle de l'offre de formation et une lecture des désajustements entre besoins et production de compétences (par la formation initiale ou continue).

« L'idée, c'est de décrypter les dynamiques et les tendances, par filières et par secteurs, y compris les signaux faibles et de définir, à partir de ces tendances les domaines dans lesquels la France a besoin de se former ou de se reconvertir. »

Carine Seiler, haut-commissaire aux Compétences



RENFORCER LA CAPACITÉ DE PILOTAGE, PAR LA MODERNISATION DES OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES ET UN ENTREPÔT DE DONNÉES PARTAGÉ AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS

Une exigence en termes de suivi et d'évaluation sur la base d'indicateurs liés aux objectifs et d'évaluations rigoureuses, effectuées de manière indépendante.

Les dispositifs de mesure mobilisés autour de la formation professionnelle progressent.

Après plusieurs décennies de constats sur la faiblesse du processus de collecte des données relatives aux parcours, le Plan d'investissement dans les compétences va permettre, en toute discrétion, d'améliorer significativement la collecte, le partage et l'analyse de données.

- De nouvelles enquêtes auprès des sortants de formation, à un rythme trimestriel, pour recueillir des données plus qualitatives.
- Durant la crise, plusieurs enquêtes « flash » pour connaître la situation des organismes et organiser la continuité pédagogique des formations.
- La plateforme Agora, point nodal de collecte des données sur la formation, pour analyser les parcours de formation et d'accès à l'emploi.

« Agora, c'est le chantier stratégique par excellence. Cela va donner un nouvel angle pour observer les trajectoires des personnes formées, modifier les représentations des acteurs et révolutionner la recherche sur le lien entre formation et emploi... »

Carine Seiler, haut-commissaire aux Compétences

UNE ÉVALUATION INDÉPENDANTE DU PLAN D'INVESTISSEMENT

Évaluer pour dupliquer ce qui fonctionne

- Un comité scientifique indépendant chargé de l'évaluation du Plan d'investissement dans les compétences.
- Doté de 15 M€, le comité scientifique est présidé par Marc Gurgand (École d'économie de Paris), secondé par Carole Tuchsirer (Centre d'études de l'emploi et du travail) et Roland Rathelot (université de Warwick).
- Dans le cadre de ses travaux, le comité scientifique réalise les évaluations des programmes du Plan, une évaluation de sa mise en œuvre en région à partir de 8 monographies et une évaluation globale du Plan. Il s'appuie notamment sur l'enquête conduite chaque trimestre auprès des sortants de formation et sur des suivis de trajectoire permettant de mesurer les taux d'insertion dans l'emploi à l'issue des formations.
- Les nouveaux dispositifs du Plan #1jeune1solution et de France Relance, intégrés au Plan d'investissement, seront également évalués.

LES DATES CLÉS

2017

- JUILLET** ■ Annonce du Grand Plan d'investissement par le Premier ministre

2018

- AVRIL** ■ Lancement de l'opération 10Knum
 ■ Lancement de l'appel à projets Prospective branches et filières
- JUIN** ■ Lancement de l'appel à projets 100% Inclusion
 ■ Lancement des Prépa compétences
- OCTOBRE** ■ Lancement de l'appel à projets Intégration professionnelle des réfugiés
 ■ Lancement de l'appel à projets Prépa apprentissage
- DÉCEMBRE** ■ Signature des pactes régionaux d'investissement dans les compétences 2019-2022

2019

- JUIN** ■ Lancement des appels à projets Repérer et remobiliser les invisibles
- JUILLET** ■ 1^{er} rendez-vous des pactes régionaux : bilan et nouvelles actions

2020

- JANVIER** ■ 1^{er} forum « L'innovation en actions à travers les pactes régionaux d'investissement dans les compétences »
- MARS** ■ Mise en œuvre de la continuité pédagogique
- JUILLET** ■ 1 jeune 1 solution, intégration de nouvelles actions au Plan d'investissement dans les compétences #1jeune1solution
- SEPTEMBRE** ■ Lancement de plan France Relance
- À PARTIR DE DÉCEMBRE** ■ Signature des avenants aux pactes régionaux d'investissement dans les compétences

2021

- FÉVRIER** ■ Lancement d'une nouvelle vague de l'appel à projets 100 % Inclusion dans le cadre des annonces du comité interministériel des villes
- MARS** ■ Lancement d'une nouvelle vague de l'appel à projets Prépa apprentissage



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*